

sommaire

Editorial
Travaux 2005
Compte administratif 2005, Budget 2006
Le Comité Communal d'Action Sociale (CCAS)
« Contrat Enfance » : La crèche améliore son accueil
D'une année à l'autre, la bibliothèque d'Espéraza
Les dépenses scolaires
Le Contrat Educatif Local (C.E.L.)
Les activités de la MJC 2005-2006
Liste des subventions 2006
Etat civil 2005
Communauté de Communes Aude en Pyrénées
La vie des associations
Festivités
Félicitations
Journée d'appel de préparation à la défense
Statistiques
Personnalités Espérazanaises
Bibliographie
Histoire locale
La congrégation des filles de la sainte vierge
Un conflit entre la municipalité et le conseil de fabrique
Rétrospective espérazanaise22
La page Occitane : Casimir Clottes23
Comment obtenir?24
Renseignements utiles

<u>éditorial</u>



Chers compatriotes,

Lorsque vous lirez cet éditorial, 20 mois nous sépareront du renouvellement de la municipalité élue en 2001. **Je ne serai pas partie prenante de celui-ci**. Il est temps de laisser la place à des plus jeunes. J'ose espérer que vous saurez choisir avec discernement ceux qui prendront la relève.

En 2006, notre cité a connu encore un effritement de son tissu industriel et, par conséquent, une diminution de nos ressources. Gérer dans ces conditions n'est pas facile et des choix draconiens doivent être faits pour s'adapter à terme à cette nouvelle situation. Chacun doit être convaincu que nous entrons, bien malgré nous, dans une récession difficile à contenir.

Nous avons continué malgré tout à investir dans des projets qui devraient tempérer un peu cette dégradation inexorable (alimentation en eau de Pradines et Bacou, puits de captage pour améliorer le réseau de distribution d'eau en fonction du PLU qui remplacera le POS, remplacement des alimentations en plomb de la rue des Jardins).

Lorsque paraîtra ce bulletin,

- -l'agrandissement du musée des dinosaures sera réalisé,
- -le transfert de la crèche en cours,
- -les travaux de sécurité à notre église (patrimoine communal) en cours d'engagement,
- -la réalisation de la cellule Alzeihmer de la maison de retraite en bonne voie.

En 2006, nous essayerons de conserver le classement obtenu en 2005 pour les villes et villages fleuris et nous améliorerons les illuminations de fin d'année. Les efforts faits pour nos écoles, la MJC et nos associations seront poursuivis tout en tenant compte de la démographie qui, elle aussi, baisse un peu plus chaque année.

La gestion par notre CCAS, qui persiste, des aides ménagères a été transférée au SIVOM. Ainsi prend fin une anomalie qui date de 1984. Nous sommes attentifs à l'action de ce dernier afin que nos bénéficiaires soient correctement entourés.

Contrairement à mes précédents éditoriaux, je peux dire que l'action menée ne se fait pas en consensus librement accepté. Des divergences d'appréciation de celle-ci sont apparues, les comptes rendus des conseils, affichés dans le hall de la mairie, vous en informent mais, malgré tout, nous avons progressé et les résultats obtenus sont manifestes.

« Là où il y a une volonté, il y a un chemin » disait le président Mitterand. A Espéraza, la volonté est évidente et le chemin suivi s'aplanit devant l'intérêt général. C'est bien là l'essentiel.

L'année prochaine, nous vous ferons part du bilan du mandat. En attendant, continuez à nous faire confiance. Merci.

Général (CR) Michel LAFITTE, Maire d'Espéraza



TRAVAUX 2005

Le montant total des travaux effectués s'élève pour l'année 2005 à la somme de 550.958 € dont 160.669 € en eau et assainissement et 390.289 € sur le budget mairie. Les différentes réalisations, menées en grande partie par les services techniques de la commune, ont permis d'agir dans des secteurs très différents mais ayant pour but essentiel la conservation du patrimoine communal et l'amélioration des conditions de vie dans notre cité.

Patrimoine communal

• Bâtiments:

- peinture et carrelage à l'école primaire,
- mise en place de volets roulants à l'école primaire,
- électricité et fenêtres au logement de l'école,
- peinture à l'école de danse,
- réalisation de la salle polyvalente avenue de Perpignan,
- réfection des sanitaires à la passerelle,
- sanitaires à la salle, place de l'industrie.

Voies et fossés :

- trottoirs rue de la Tuilerie, ancien passage à niveau,
- nettoyage des fossés à Couleur et à La Roquette,
- Parapets de protection au chemin du Poux,
- Réfection impasse du chemin de Caudiès,
- Protections impasse d'Italie.



Améliorations

• Eclairage public :

- pose de coffrets normalisés,
- éclairage cité Sarraut,
- réfection des lignes rue de la Tuilerie, place de Verdun.

• Sécurité piétons :

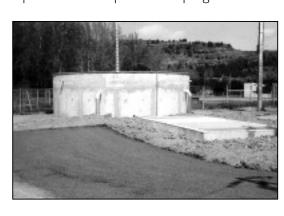
- mise en place d'une signalétique pour les arrêts de bus,
- marquage des passages protégés,
- installation de mains courantes sur les trottoirs.

• Eau potable et assainissement :

- assainissement rue de l'Egalité,
- alimentation en eau des écarts de Pradines et Bacou,
- amélioration qualitative de la distribution,
- amenée de l'eau potable route de Fa (chemin de Rec d'Aval),
- achèvement des travaux de protection du puits de captage.

· Cadre de vie :

- fleurissement du cœur du village,
- aménagement place de l'industrie.









FINANCES 2005/2006

Depuis plusieurs années, nous constatons une baisse des recettes, notamment des recettes fiscales. Ce manque à gagner pour les finances communales se confirme en 2006 et ira croissant dans les années à venir. La vigilance des services concernés ainsi que des élus permet d'assurer une maîtrise des dépenses et d'avoir ainsi une gestion saine du budget tout en poursuivant la baisse de l'endettement.

Compte administratif 2005

Budget	Mairie	Budget eau et assainissement		
Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	
Solde + 329.627,52	Solde – 188.427,41	Solde + 135.997,07	Solde – 118.351, 67	
Solde global : + 141.200,11 €		Solde global : + 17.645,40 €		

Pour 2006, comme le conseil municipal s'y était engagé, nous maintenons constants les taux des 4 taxes et portons encore une fois nos efforts sur la recherche d'économies possibles.

Taux des 4 taxes communales

Habitation: 11,14 % Foncier non bâti: 62,40 % Foncier bâti: 29,90 % Taxe professionnelle: 13,07 %

BUDGET (S) PRIMITIF (S) 2006

Budget Mairie

Dépenses de fonctionnement - Charges à caractère général	Dépenses d'investissement- Opérations patrimoniales
Total	Total
Recettes de fonctionnement - Produits de gestion courante	Recettes d'investissement - Virement section fonctionnement
- Autres produits de gestion courante80.000 - Produits exceptionnels54.000	- Subventions d'investissement

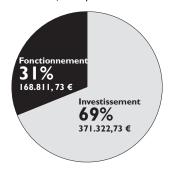


Budget pompes funèbres

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
- Charges à caractère général	- Prestations de service
- Autres charges	
- Charges exceptionnelles200	
Total	Total

Budget eau et assainissement

Dépenses de fonctionnement - Charges à caractère général	Dépenses d'investissement- Subventions d'investissement
Total168.811,73	Total
Recettes de fonctionnement - Ventes de produits et services	Recettes d'investissement - Autofinancement complémentaire 19.099,88 - Apport dotation réserves 38.000,00 - Subventions d'investissement 196.000,00 - Emprunts et dettes assimilées 64.711,00 - Amortissement immobilisations 53.511,85
Total 168.811.73	Total 371.322.73



En ce qui concerne la dette, c'est-à-dire le total des emprunts en cours de remboursement, il est intéressant de noter son évolution. Le total donné prend en compte les emprunts nécessaires aux budgets mairie, eau et assainissement et logements sociaux. En trois ans, ce total a évolué de 369.635,64 € à 297.416,79 €, soit une baisse de 72.218,85 €.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Le bureau du CCAS d'Espéraza est présidé par le maire Michel Lafitte et est composé d'Adrienne Nova, Maryse Latore, Francine Neau, Josiane Castelnaud, Simone Alibert, Maryse Audouy, Marie Martinez et Pierrette Malfant.

Le compte administratif 2005 se résume par les trois chiffres suivants : dépenses 473.105, 05 €, recettes 506.960,02 €, excédent reporté 35.804,97 €.

L'année 2006 a débuté pour le CCAS avec un travail allégé. Le service des aides ménagères a dû être transféré au SIVOM de la Haute Vallée le 1^{er} janvier 2006 par décision préfectorale. Ainsi, depuis cette date, nos aides ménagères, bénéficiaires et intervenants s'adressent désormais au SIVOM à Quillan (tél : 04.68.20.26.26). C'est avec regret que nous nous sommes séparés de ce service dont nous n'avions pas la compétence, laquelle revenait de droit au SIVOM depuis la création de cette structure en 1977. Ceci est maintenant acquis et paraît fonctionner dans de bonnes conditions. Le CCAS continue à assurer ses autres services :

Service d'aide à domicile, pour les retraités dont la participation est supérieure au taux de l'aide à domicile, une exonération partielle des charges patronales intervient à partir de 70 ans.

Foyer restaurant – Portage des repas à domicile, continue à être assuré sans changement. Nous avons été contraints, toutefois, à demander une participation de I € afin que la continuité de ce service puisse se pérenniser.

Médaille de la Famille française, nous continuons à honorer chaque année les mamans méritantes qui ont eu et élevé 4 enfants au moins. Il est demandé aux mamans qui souhaitent recevoir la médaille de la Famille française de venir le signaler à la mairie afin de pouvoir les honorer de cette distinction.

Noël des retraités, comme d'habitude est fêté en fin d'année avec goûter spectacle au centre culturel. Les personnes de 75 ans et plus pourront bénéficier d'une boîte de chocolats.

Restaurants du cœur, 1150 repas pour 221 personnes représentant 119 familles, telle a été la moyenne hebdomadaire de repas servis. Sur les 119 familles, 72 sont des personnes seules, le plus souvent des jeunes venant de tous les pays européens.

Relais-vestiaire, le maximum est fait par le CCAS et les bénévoles pour satisfaire les demandes particulières (meubles, vaisselle, linge de maison, vêtements d'enfants et d'adultes en parfait état). Aux restos on partage toujours et avec le sourire. Un sourire ne coûte rien et enrichit celui qui le reçoit sans pour autant appauvrir celui qui le donne.

Opération brioches AFDAIM, pour les handicapés mentaux de l'Aude. Elle se déroule chaque année sur plusieurs jours, place de la République et à l'entrée d'Intermarché. Les bénévoles sont appréciés et bien accueillis.



Grâce au "contrat enfance" la crèche améliore son accueil



Lors de la signature du contrat.

La signature du « contrat enfance » pour la réalisation du transfert de la crèche au rez-de-chaussée de l'école Jules Ferry s'est déroulée le 8 novembre 2005, salle du conseil de l'Hôtel de ville d'Espéraza. Une assistance diverse et nombreuse assistait à l'événement. Le contrat a été officialisé en partenariat avec la Caf de l'Aude, représentée par son Directeur, M. Piteau, par M. Benedetti, Président du CA, et M. Michel Lafitte, Maire d'Espéraza. Au cours de la cérémonie, des discours ont été échangés, tous très élogieux :

Le président du CA Cat M. Benedetti : « Ce contrat enfance mettra en œuvre une politique d'action sociale globale et concertée, en faveur des enfants de moins de six ans. Son objectif est de favoriser l'amélioration quantitative et qualitative des différentes formes d'accueil des jeunes enfants. L'action concertée municipalité-Caf vise à soutenir l'amélioration des structures existantes, afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants une bonne qualité d'accueil, d'en faciliter l'accès aux familles défavorisées ainsi que la participation active des parents et les attentes des familles. La Caf participera aux financements de ce projet à hauteur de 68 % ».

Michel Laffite: « Je vous remercie de votre venue à Espéraza, M. le directeur et M. le président, concrétisant un projet qui nous tient à cœur, tant à ma municipalité qu'à moi-même, car les enfants sont notre avenir! Leur bien-être passe en priorité, d'où ce transfert de crèche. Je tiens à féliciter tout particulièrement Mme Blondeau, responsable enfance à la CAF, qui nous a conseillés et remarquablement aidés à la réalisation de ce projet, actuellement à son apogée.

Sa concrétisation permettra son fonctionnement dans de bien meilleures conditions et son agrément qui était de neuf places passera à douze ».

Le directeur Caf M. Pineau : « Je suis certain que le nouvel espace des enfants âgés de quelques mois à 6 ans en projet de réalisation, répondra mieux à l'attente des parents, car ce sont les enfants et les parents qui font l'avenir d'une cité ».



D'une année à l'autre,

• Ce qu'il est bon de savoir :

Adresse: Avenue de la Gare - Tél: 04 68 74 13 51

Mél: bibliothègue-esperazacyahoo.fr

Responsable : Monique Enjalbert - Personnel : Carole Venaille Fonds : 15000 ouvrages dont 500 prêtés par la bibliothèque départementale de l'Aude et renouvelés tous le quatre mois.

Horaire d'ouverture et d'accueil :

Mercredi 10h-12h atelier conte (enfants)

Mercredi 14-18h30 adultes - Vendredi 16h30-18h30 Samedi 9-12h



Les dépenses scolaires : des chiffres qui sortent enfin de l'ombre !

Les premiers budgets de l'Etat sont par ordre d'importance la défense nationale puis l'éducation nationale (plus de 73 milliards d'euros en 2005).

On peut se demander quelle est la part, le montant de la contribution que la commune consacre effectivement à l'effort d'éducation.

C'est à partir des données chiffrées (sources Mairie et écoles) que l'on peut percevoir ce que la collectivité réalise tous les jours pour faire tourner le service public d'éducation.

Ainsi la commune a dépensé environ 1000 euros par écolier en 2005.

Les dépenses de personnels sont largement dominantes et représentent plus de 80% des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses annexes, en particulier la restauration scolaire, ne sont pas incluses dans les données.

Les effectifs 2005

Ecoliers	179
Enseignants	7
Dépense par écolier	999€

LES ECOLES D'ESPERAZA (MATERNELLE + PRIMAIRE) fonctionnement (dépenses) 2005

Energie	12 538,78
Equipement	74,02
Pharmacie	324,21
Entretien	1102,91
Fournitures admin.	205,78
Fournitures scolaires	7593,93
Abonnement	
Entretien réparations	1659,66
Maintenance	1445,90
Fêtes cérémonies	1723,56
Transports	171
Télécommunications	1759,08
TOTAL I	29 712,83
Personnel Mairie	149 220,52
TOTAL 2	178 933,35
%T1/T2	16,60%
%Pers./T2	83,40%

Le budget 2005				
Budget fonctionnemen	t 1643107€			
Charges de Personnels	916473€			
%Ecoles / fonctionne.	10,88%			
%Fcoles / charges pers	16.28%			

la bibliothèque d'Espéraza...

Pour l'inscription, il vous sera demandé une pièce justificative de domicile et d'acquitter une cotisation annuelle.

Les tarifs: adulte (individuel): 14 €, couple: 20 €, enfant (moins de 16 ans): gratuit. Etudiant et demandeur d'emploi: 8 €. vacancier: 7€ par famille + caution de 30 € remboursable en fin de séjour.

Le prêt : il est de 3 livres par lectrice et lecteur + 2 revues pour une durée de 3 semaines.



• La bibliothèque en quelques chiffres :

Nombre de lecteurs : 331 (201 jeunes et 130 adultes).

Visiteurs et consultations sur place : 212 Nombre de livres et revues prêtés :

3325 (adultes) et 4203 (jeunes).

Budget mairie : 4550 €.



AU CŒUR DU DISPOSITIF ÉDUCATIF D'ESPÉRAZA : LE CONTRAT EDUCATIF LOCAL (LE C.E.L.)

Le C.E.L. d'Espéraza rassemble trois associations : L'Eveil espérazanais, la MJC, L'école sportive espérazanaise (E.S.E.), et un service communal : la bibliothèque municipale. Son objectif est de mobiliser ces différents acteurs qui au delà de leur appellation (de culture ou de pratique) mettent en œuvre une politique éducative publique, dans un cadre communal : Espéraza. Cette démarche est associée à une contractualisation avec la Direction départementale de la Jeunesse et des sports.

Le projet éducatif local repose donc sur un contrat. Les tableaux publiés ci-dessous rendent compte d'une partie des actions menées en 2005: Le CEL a pour fonction d'harmoniser celles-ci, afin d'aller vers une cohérence éducative.

Un comité de pilotage est chargé d'analyser ce qui existe, de s'interroger, de créer ce qui semble réalisable et cohérent sur le territoire communal. Chargé d'analyser les réalisations, le comité de pilotage est chargé au final d'évaluer et de communiquer sur les résultats qui sont les passages obligés de la démarche contractuelle.

Les chiffres du C.E.L. en 2005 sont les suivant :

Nombre d'intervenants : 19 Nombre d'heures : 880

Nombre d'enfants concernés : 173

La commune participe financièrement au CEL par une subvention propre de 3049 € ainsi que par des mises à disposition de personnels, de matériels. La DD|S participe pour 4000 €.

Eveil Espérazanais - Bilan des activités 2005					
Activité	Effectifs	Intervenants	Heures année	Participation parentale	
EVEIL MUSICAL (3 à 5 ans)	6	Jane LABATUT	32	9 €	
EVEIL MUSICAL (6 ans)	8	Jane LABATUT	32	9 €	
FORMATION MUSICALE I	9	Mathieu ESPEROU Tania MARGARIT	32	9 €	
FORMATION MUSICALE 2	8	Tania MARGARIT	32	9 €	
FORMATION MUSICALE 3	3	Christophe GILLET	32	9 €	
FORMATION MUSICALE 4	6	Pascal PECHEUR	32	9 €	
TOTAL 6	48	5	192		

Bibliothèque municipale			
Activités	Bibliothèque Autour du conte		
Intervenant	Monique ENJALBERT		
Jours	Mardi Ih : 16h30-17h30 Jeudi Ih : 16h30-17h30 Mercredi 2h : 10h-12h		
Nombre d'heures	Mardi 1h x 30 semaines Jeudi 1h x 30 semaines Mercredi 2h x 33 s. Total : 126h		
Effectifs concernés	Mardi : 10 Jeudi : 10 Mercredi : 12 Total : 32		

Ecole Sportive Espérazanaise E.S.E BILAN DES ACTIVITÉS ANNÉE 2005					
Activité	Intervenant	Périodicité semaine	Horaire annuel	Moyenne enfants	Observations
TRAVAIL BOIS	BARTHOLOMOT Sophie	2	15	14	Jusqu'à fin mars
TRAVAIL MANUEL	CLUZAUD Nathalie	2	64	16	
ARTS PLASTIQUES Origami, canevas	CARRIE Colette	3	87	14	
JEUX DE SOCIÉTÉ	FRESNO Karine BARTHOLOMOT Sophie WEINBERG Serge ALONSO Sandrine	3	87	14	
AIDE aux DEVOIRS	CARRIE Colette FRESNO Karine WEINBERG Serge	4	121	12	
VIDÉO INFORMATIQUE	JUNOD Jacqueline	2 I à partir d'octobre	49	8	
THÉÂTRE	FRESNO Karine PECH Cathy	 	29 9	12 8	A partir d'octobre
CHORALE	MOULIS Lilian	Į.	17	10	Jusqu'à fin juin
Participation famill	es :1 enfant = 10€/trimestre 2 enfants = 15€/trimestre 3 enfants = 18€/trimestre	2	TOTAL : 478 h	Moyenne enfants/Atelier 12	Moyenne Année 75 enfants



LES ACTIVITES DE LA M.J.C. 2005-2006

Association loi 1901, affiliée à la Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture Languedoc-Roussillon, la MJC d'Espéraza a tenu son assemblée générale le 20 mai 2005 et le 31 mai 2006. La MJC est organisée autour d'un conseil d'administration et d'un bureau avec les responsabilités suivantes : Président : Pierre Cros, Vice Président : Paul Enjalbert, Secrétaire : Lucette Pages, Trésorier : Francis Viardot. Si vous voulez vous essayer à des activités connues ou nouvelles, vous pouvez contacter la MJC.

Foyer et bureau : 1^{er} étage du centre culturel Rue de la Gare - 11260 ESPERAZA Ouvert le lundi matin de 10h à midi. **Téléphone** : 04 68 74 00 07 - **Mél** : mjcesperazachotmajl.fr

Quelles activités ?	Quand ?	Où ?	Avec qui ? Et comment prendre contact ?	
G.E.S.P.P.E Chant patrimoine polyphonique	vendredi 21h à 22h30	Foyer MJC I ^{er} étage du Centre Culturel	Jane : 04 68 74 02 50 gesppe@wanadoo.fr	
YOGA	mardi 9h15-10h30 / 15h-16h jeudi 19h à 20h30	Salle Louis Alibert entrée rue de la Révolution	Saveria: 04 68 20 07 58 saveria.harding@tiscali.fr	
DANSE Traditionnelle	ler et 3ème lundi/mois débutants : 19h30 à 21h avancés : 21h à 22h30	Foyer MJC I ^{er} étage du Centre Culturel	Hélène : 04 68 69 83 93 rutkowski.thierry@wanadoo.fr	
Cours de FRANÇAIS (langue étrangère)	mardi 9h30-10h30 et 14h-15h (moyens) jeudi 9h20-10h20 (avancés) jeudi 15h30-16h30 (débutants) vendredi 9h30-10-30 : jeux	Bibliothèque municipale d'Espéraza	Marie-Pierre: 04 68 74 02 73 mario.ferrando@libertysurf.fr Cours pour 4 à 6 personnes basés sur la communication orale	
Cours d'ANGLAIS (langue étrangère)	lundi 20h30-21h30 (avancés) jeudi 14h15-15h15 (débutants) vendredi 10h45-11h45 (moyens)	MJC Foyer I er étage du	Marie-Pierre: 04 68 74 02 73 mario.ferrando@libertysurf.fr	
JONGLAGE avec balles et massues	samedi 14h-16h Découverte et perfectionnement	Centre Culturel	Chantal, Pikasso, Manolo : 04 68 69 04 99	
Jeu au FLAG et APPN (Activités physiques de Pleine Nature)	lundi et mardi 17h30-18h30 APPN : le mercredi pour enfants, adolescents, adultes et familles	Stade Cassagneau Salle des jeunes et autres lieux selon activité	Georges : 04 68 74 13 48 06 14 17 95 71 mjcesperaza@hotmail.fr	
TENNIS DE TABLE	La salle est enfin prête!	Salle des Jeunes près du Gymnase	Pierrot: 04 68 74 11 12 06 14 15 95 55 cros.electroservice@libertysurf.fr	
ART-THE DESSIN	samedi matin Artistes pratiquants	MIC Favor	Jill : 04 68 74 20 06	
Atelier de COMMUNICATION	I samedi par mois de I5h à I8h	MJC Foyer I er étage du Centre Culturel	Alex et Murti : 04 68 31 64 11 kamalamurti@yahoo.com	
DANSE de salon	mardi 21h-22h		Noël : 04 68 23 07 22	
Atelier Communication Technologies (internet)	A déterminer	Foyer MJC 2 ^{ème} étage du Centre Culturel	MJC: 04 68 74 00 07 mjcesperaza@hotmail.fr	



LISTE DES SUBVENTIONS 2006

Subventions à caractère social	Subventions Départementales
Coopérative scolaire	Prévention routière70
- École Maternelle340	Chambre des Métiers
- École Primaire545	Grêle70
CEL-Mairie*	Ass.Insuffisance Rénaux de l'Aude70
CEL-DDJS*	Dépassons le Handicap (Rotary)100
Coopérative scol.Classe Environnement680	TOTAL
3 ^{ème} Age245	101AL
Club Féminin	
Solidarité Amitié	Subventions Culturelles
Secours Catholique70	Subvertions Culturenes
Restaurant du Cœur	Chant des vallées140
Pitchounets	M.J.C
Croix Rouge	Fécos
Secours Populaire	École de Musique./Éveil
Gaieté Espérazanaise	APHAVA70
Donneurs de Sang	TOTAL
E.S.E	101AL 3 023
Vigilance Santé HV 2006	
CCAS 0 000	Subventions locales
TOTAL16 820	
	Amicale Pompiers
	Anciens Combattants
	Anciens Combattants Résistants55
Subventions à caractère sportif et culturel	Prisonniers de Guerre55
APEE	Blessés du poumon
ARPA	Guérilleros
Ski Club	Sécurité HVA80
CAE RCOES	TOTAL 1 405
Ass Moto Les Ripoux	
Union Bouliste Espéraza	
Cyclotourisme	Subventions diverses
Pêche	CL F (21/2 0.50 C) 1.004
Chasse	Club Entreprendre (2168 × 0,50 €)
Dessin	Mémoire
AIRE (chemin des artistes)	Comité du Jumelage140
Randonnée des Chapeliers St-Michel200	TOTAL 555
TOTAL	
10 n.c 626	Subventions exceptionnelles
Subvention de Prestige	COS
Saprendon de l'Iesuge	Pêche enfants
Comité des Fêtes6070	Meltin'Potes
TOTAL6070	
1017.12	TOTAL 800
TOTAL GÉNÉRAL	40 325 €

^{*} Ces chiffres sont donnés à titre prévisionnel, leur montant exact ne pouvant être connu officiellement que midécembre de l'année en cours.



ETAT CIVIL 2005

Actes de naissance : I I

26	janvier	2005	RUMEAU	Anaïs, Joséphine	à CARCASSONNE
26	janvier	2005	Journes-toscano	Thomas, Francis, Ronald	à CARCASSONNE
15	mars	2005	THOMAS-SANTAMARIA	Luigi, Daniel, Hervé	à CARCASSONNE
02	mai	2005	LACOUME	Jules, Louis, René	à CARCASSONNE
10	mai	2005	MARRE	Rémi, Robert, Yvan	à COUIZA
20	mai	2005	GORDO	Mareva, Louise	à CARCASSONNE
25	mai	2005	CHYTELMAN-FOURTIER	Nathanaël, Jankiel	à CARCASSONNE
19	juillet	2005	TOUCHE	Anaïs, Pascale, Marcelle	à CARCASSONNE
04	août	2005	CHOURREAU-DAVID	Constance	à CARCASSONNE
23	septembre	2005	KOUIDER	Rania	à CARCASSONNE
24	novembre	2005	VIDAL	Ethan, Abel, Bernard	à CARCASSONNE

Actes de mariage : 4

07 mai 2005 : GIRARD Philippe, Jean, François - DURAND Sabine, Rose, Andrée

02 juillet 2005 : ROUANET Eric, Jacques, Roger - SAUNIERE Ines 03 septembre 2005 : CORRADINI Jean-Claude, Jules - EL IDRISSI Nadine

17 septembre 2005 : BOUCABEILLE Frédéric, Alain - HUC Marie-Pierre, Albanie, Véronique

Actes de décès pour 2005 : 44

	Actes de décès	pour 200	5:4	4		
03 janvier	CASTELNAUD Mathilde, Hortense veuve GONDAL			Z GARCIA Bartolomé, José, Maria JGE Noel, Marius		
II janvier	BLASQUEZ MORENO Adélaida veuve FLORES FLORES	,	SEC	SEC Marie-Louise, Laurence Spouse DUFIS		
·	LE COLLETER Sylviane, Sergine épouse FAGOT	27 août	IBARS Marie épouse SCANTAMBURLO			
19 janvier	COTAÏNA Concepcion, Elisa épouse BOSQUE	'	eptembre GALEOTTI Gérard, Gaston eptembre LAFFAILLE Anne-Marie			
21 janvier	MONIN Christian, Jean-René	i i septen	IIDIC	épouse SANCHEZ		
	ALIAGA Marie épouse RUTGE	25 septen	nbre	OUVRIER René, André		
	VILAS Suzanne, Alice	09 octobr	~e	DE NOYERS Jean, Louis, Guy		
22 mars	MILLARET François, Anna veuve ANGLADE	09 octobr	~e	DENARNAUD Bastien		
	AUDOUY René, Paul	16 octobr	~e	SCANTAMBURLO Lino		
30 mars	LAHSEN M'Bark	02 novem	ibre	CROS Michel, Pierre, Léon		
14 avril	MEROU Paule, Baptistine	10 novem	ibre	PEYRARD Auguste, François, Sylvain		
18 avril 07 mai	RAYNAUD Francine, Bernardine, Honorine PALLARO Clara, Angélina	15 novem	bre	MARTY Berthe, Louise veuve PLANTIER		
14 mai	veuve VILLAGORDO BREMBILLA Maria veuve TRILLE	24 novem	bre	BEYT Jeanne, Clara, Louise veuve BIECHE		
29 mai	BRAU Raymond, Pierre	30 novem	bre	GUERRERO GOMEZ Juan		
03 juin 07 juin	CAUNEILLE Anna Marie veuve GARCIA BAUTISTA SANCHEZ Sandalia, Grégoria veuve GARCIA	01 décem	bre	CLAUSTRE-BARBANERE Jeanne, Victorine, Honorine veuve RAYNAUD		
07 juin	CROS Marie, Aurore, Prospérine	05 décem	bre	TOUFFINE Josette, Marie-Jeanne épouse RINCON		
15 juin	RUTGE Joseph, Louis, Victor	l 10 décem	bre	PICARD Henri, Maurice, Robert		
19 juin 27 juin	BRUNET Célestin, Julien, Baptiste ROUSSOULIERE Osval, Marius	16 décem	bre	SILVA Marie, Luce, Fernande épouse VERDIER		
02 juillet	PANDELOGLOU Yvonne, Anasthasie veuve MALET	20 décem	bre	PERGNE Simonne, Jeanne veuve CHENEVAL		
03 juillet	GIL VIGARA Mariaria épouse JIMENEZ LOPEZ	28 décem	bre	FORNIER Geneviève, Marie, Josèphe		



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La communauté de communes Aude en Pyrénées, qui regroupe la totalité des communes du canton de Quillan (sauf Quirbajou), s'est dotée d'un nouvel agent de

développement en la personne de Benoît Boldron, auparavant directeur de l'office de tourisme de Quillan, qui remplace depuis

l'a u t o m n e dernier Virginie Aude en Pyrénées
Pardo-Delmas.
L'inventaire du

L'inventaire du petit patrimoine,

pour les dernières communes adhérentes, est maintenant achevé et c'est un budget de l'ordre de 137.552 € qui est affecté aux différentes opérations d'aménagement et de mise en valeur.

L'agrandissement du musée des dinosaures devrait être terminé à l'heure où paraîtra ce bulletin. Divers aléas ont retardé d'une année cette importante réalisation qui, une fois mise en place la muséographie, constituera un atout de poids en matière économique et touristique.

Autre gros dossier instruit par la communauté de communes, l'aménagement d'une zone d'activités économique à la limite des territoires de Quillan et de Ginoles. L'acquisition des terrains a commencé et la réponse à une consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage a été examinée.

Enfin, la communauté de communes s'est engagée, en partenariat avec le conseil général, dans la préparation d'un contrat de développement dont les actions bénéficieraient de subventions départementales à hauteur de 40 à 50%. Afin de recueillir le plus possible de propositions d'actions de développement, plusieurs commissions, ouvertes à tous les acteurs socioéconomiques du territoire, ont été constituées (économie, tourisme, logement, culture et patrimoine...) et ont commencé à se réunir.

LA VIE DES

Un événement s'il en est, la création d'une nouvelle association intitulée « Football Avenir Haute Vallée de l'Aude » présidée par José Hernandez et qui prendra effet à la rentrée de septembre prochain pour la saison 2006/2007. Dans un premier temps, cette association intercommunale va regrouper les catégories d'âge allant des débutants aux moins de 15 ans avant de s'élargir à moyen terme aux moins de 18 ans et seniors. Nous leur souhaitons un franc succès pour l'avenir du football dans la haute vallée.



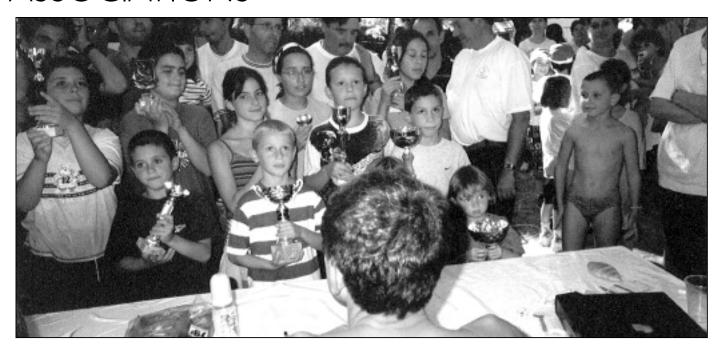
Les balades de Jacques se poursuivent tous les mercredis et se traduisent par des promenades très conviviales dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour d'Espéraza. Le rendez-vous est fixé chaque mercredi à 13h 30, quai Jean Jaurès, à côté de l'église. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à Jacques Joffre (impasse Parmentier, I 1260 Espéraza).

Un grand merci et autant de bravos pour la présentation du film Défilé des associations 2004 organisée par le comité de jumelage Espéraza/Alanis et pour l'excellente et sympathique « crêpes-partie » qui a suivi et a régalé l'assistance.

Depuis 4 ans, le cercle occitan d'Espéraza et de la haute vallée poursuit ses activités au rythme de deux réunions mensuelles, le mardi de 18h à 19h au centre culturel, animé par notre compatriote Jean Fourié. Amateurs d'histoire locale, amoureux de langue d'Oc et de nos traditions trouvent au cours de ces amicales séances ample matière à réflexion et à connaissance dans une ambiance des plus décontractée.



ASSOCIATIONS



La Gaule espérazanaise organise chaque année un concours de pêche, près du stade Cassagneau, qui connaît un succès croissant. Le prochain se déroulera le samedi 15 juillet à partir de 14h 15.

Le ski-club Espéraza-Couiza est né en juin 1983 et a connu un succès notable avec un nombre important d'adhésions d'enfants. Son objectif est d'organiser 10 sorties le mercredi de décembre à mars, avec en clôture le passage des tests F.F.S et brevets du jeune skieur. Les enfants sont admis à partir de 5 ans, les adolescents et les adultes peuvent bénéficier des tarifs du club et s'inscrire aux sorties en prenant la licence carte-neige au club. La clôture de la saison a lieu fin avril ou début mai avec remise des médailles et collation pour parents et enfants. N'hésitez pas à vous renseigner, soit lors de l'assemblée générale début décembre, soit lors des



permanences du lundi, de décembre à fin janvier, au 2^{ème} étage du centre culturel (possibilité de vendre ou acheter matériel et même vêtements de ski). Le bureau se compose de : Michel Grand, président, Paulette Alard, secrétaire, Robert Ros, trésorier, Marie-Pierre Ferrando, secrétaire-adjointe. Encadrement : Marie-Pierre Ferrando, Pierre Mestrot, Robert Ros, Dany Ros, Lauriane Ros, Paulette Alard, Michel Bras, Jeannot Marty, Thérèse Noirot, Stéphanie Eleftheriou, Eric Casse.

Pour la 6^{ème} année consécutive, les clubs Lions et Rotary de Limoux et de la haute vallée de l'Aude ont organisé le samedi 20 mai à Espéraza une journée au bénéfice des handicapés, se déclinant par une marche sur le circuit des dinosaures autour d'Espéraza et de Campagne. On ne peut que se féliciter de cette initiative qui prouve la cohésion de ces différentes associations et qui confirme l'esprit de service mais aussi de convivialité et d'amitié qui les anime. Une récente loi reconnaissant pour les handicapés le droit à l'accessibilité à la culture, aux loisirs et aux sports, cette année les clubs services de la haute vallée, avec le soutien de la municipalité d'Espéraza, ont axé leur contribution en vue de faciliter cette accessibilité en permettant à des handicapés de s'intégrer à des activités ouvertes à tous. Le bénéfice de cette journée à servi à équiper en ordinateurs les quatre classes de l'AFDAIM de Limoux.



La section cyclotourisme de l'AMVCE a 18 années d'existence et compte 23 adhérents. Son activité est basée sur deux sorties hebdomadaires, le mercredi et le samedi, dont les circuits pour le mois courant sont affichés au siège, café des Sports, face à la mairie. Les départs ont lieu à 13h 30 précises devant ce même siège et, suivant la saison, les circuits oscillent entre 60 et 100 km, ce qui représente environ 7000 km dans l'année. La Randonné des chapeliers, à l'occasion des fêtes de la Saint Michel, le 24 septembre prochain, sera l'occasion de recevoir les clubs voisins et, dans une ambiance de franche camaraderie, tous pourront ramener un souvenir de cette promenade cyclotouriste.





Créé et animé, depuis novembre 1989, par Alain Lagauche, diplômé des arts appliqués, l'atelier dessin a toujours autant de succès. Un atelier pour enfants de 5 à 7 ans est animé par Marie-Pierre Garcia « au pays de l'imagination et des couleurs ». Beaucoup d'amitié et de convivialité dans ces ateliers. Une exposition est organisée chaque année au centre culturel (celle de 2006 s'est déroulée du 6 au 15 juin) en faisant participer les écoles (primaire et maternelle) d'Espéraza. Les séances ont lieu aux ateliers relais tous les mardis de 16h 30 à 19h du premier mardi d'octobre au dernier mardi de juin.







Le moto-club Les Ripoux vous convie à leur ballade annuelle au départ du stade Cassagnaud le samedi 15 juillet à partir de 14h. Venez nombreux, l'ambiance y est toujours très chaleureuse!

LES FESTIVITÉS

Festivités d'Espéraza de juillet et septembre 2006

Jeudi 13 juillet 21h retraite aux flambeaux (départ de la maison

de retraite)

22h30 bal avec les orchestres Les Traîtres et Angel

Vendredi 14 juillet | Ih défilé républicain (départ du rond-point de l'hôtel de ville)

16h concours de chant et de danse sur Star Académy

22h30 bal avec Starlight

Samedi 15 juillet 8h inscriptions pour le tournoi de foot au stade Jean Biart

22h30 bal avec Cybercom

Vendredi 22 septembre 22h30 bal avec *Motel*

Samedi 23 septembre 18h grand spectacle de variétés présenté par l'orchestre Jean Ribul

22h30 bal avec Jean Ribul

Dimanche 24 septembre 17h concours de danse (valse, tango, paso et rock) avec la participa-

tion de l'orchestre Fantasia Trumpet. Nombreux lots

21h 30 bal avec Fantasia Trumpet

5^{ème} festival des polyphonies traditionnelles en Haute Vallée de l'Aude 2006

- 9 et 10 septembre, stage de chant à Espéraza avec Béatrice du groupe *Terra Maire*.
- 9 septembre, concert à Saint-Ferriol du groupe Terra Maïre.
- 12 septembre, concert à Coudons du groupe Les Mal Coiffées.
- 15 septembre, concert à Rouvenac des groupes Erransa et Witiza.
- 16 septembre, concert à Quillan de la Squadra de Gênes.
- 17 septembre, concert à Espéraza des groupes Lo Cocut, Que canta, le GESPPE.

Renseignements: 04 68 74 02 50

Le Festival Internationnal de Folklore Aude en Pyrénées se déroulera début août et donnera lieu à Espéraza à 4 représentations à 16h30 :

- le **jeudi 3 août** avec la troupe **KAKHAFFIA**,
- le **vendredi 4 août** avec la troupe de l'**OURAL**,
- et le samedi 5 août avec les troupes de CHINE et de MOLDAVIE.



FELICITATIONS



Félicitations à Roger Alibert qui, lors de la cérémonie du 8 mai 2006 marquant le 61 ème anniversaire de la victoire de 1945, a reçu, des mains du général Michel Lafitte, maire d'Espéraza, la médaille militaire.

Félicitations à Franck Godonaise et à l'agent municipal Franck Pompey qui, le jeudi 13 avril 2006, lors de l'incendie de la maison d'habitation de M. et Mme Raynaud, rue Danton ont, grâce à leur sang froid et leur esprit d'initiative, évacué dans des conditions difficiles les propriétaires qui étaient prisonniers de l'immeuble en feu.

Félicitations à nos deux jeunes compatriotes David Bras et Grégory Harmand qui, le 30 août 2005 à Espéraza, lors de la cérémonie de remise des képis blancs à plusieurs légionnaires du 4ème régiment étranger de Castelnaudary, avaient trouvé et rendu à son propriétaire le portefeuille qu'il venait de perdre. Pour leur acte, les deux adolescents ont reçu le 3ème prix du civisme décerné par l'Association de l'ordre national du mérite. Lors de cette même cérémonie, notre compatriote Alfredo Scapecchi a été décoré de la médaille militaire.

A la fin du mois de mai 2006 est décédée notre compatriote Marie-Thérèse Maury, née Magnan, âgée de 103 ans et qui était en résidence à la maison de retraite d'Espéraza. Originaire d'une vieille famille de la commune, elle en était la doyenne et avait connu la grande époque de la chapellerie. Aimant chanter, elle avait fait partie de la chorale qui est devenue Le Chant des Vallées. Personne aimable, discrète, dévouée, elle ne laisse que des regrets et, avec sa disparition, c'est tout un pan de la mémoire collective d'Espéraza qui s'éteint.

Un enfant d'Espéraza mort pour la France

Le monument aux morts de notre commune portera bientôt gravé le nom d'un autre enfant d'Espéraza mort pour la France en Algérie. Il s'agit de Joseph François Victor CROS, né en notre cité le 20 février 1930 et tué au combat à Beni-Bezef (département de Sétif) le 29 juillet 1957. Le maréchal de logis CROS servait au 1/2ème régiment d'artillerie coloniale.

JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Créée en 1998 après la suspension du service militaire, la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) est la dernière étape du parcours de citoyenneté après le recensement en mairie à l'âge de 16 ans. Ce rendez-vous, qui se déroule à Perpignan ou Montpellier, constitue l'unique contact entre l'armée et les jeunes. Ces derniers sont sensibilisés à l'esprit de défense et aux responsabilités civiques, découvrent les opportunités professionnelles offertes par la Défense et sont initiés aux gestes de premier secours. C'est également un moyen de venir en aide aux jeunes détectés en difficulté de lecture ou d'insertion sociale en les orientant vers les structures adaptées, comme les missions locales ou les centres « Défense deuxième chance ». Dans l'Aude, le taux de participation à ces journées est de 87,8% et concernait 3771 présents en 2005.



Le saviez-vous ?

Qui est concerné par le recensement ?

Tous les garçons et les filles, de nationalité française, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire.

Quelles sont les démarches à effectuer ?

Se rendre à la mairie du domicile muni du livret de famille et de sa carte d'identité. Une « attestation de recensement » sera délivrée par le maire.

A quel moment intervient la JAPD?

Chaque jeune recensé est convoqué dans l'année de ses 17 ans (la loi précise avant l'âge de 18 ans). Un « certificat de participation » est délivré en fin de journée.

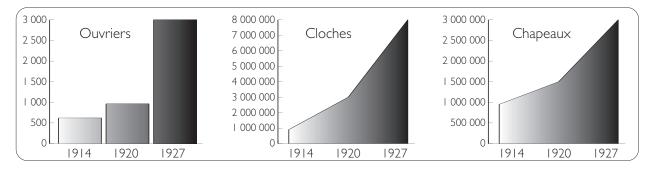
Quelle est l'utilité de ces documents ?

Ils seront exigés pour tout examen ou concours soumis à l'autorité publique (brevet des collèges, bac, inscriptions et examens universitaires) mais aussi pour s'inscrire au permis de conduire, s'engager dans l'armée, etc.

STATISTIQUES

Nous reproduisons ci-dessous quelques statistiques concernant l'industrie chapelière à Espéraza (d'après La Dépêche du 19 novembre 1928) :

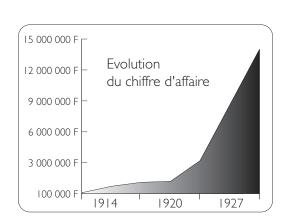
1914	620 ouvriers	900.000 cloches	950.000 chapeaux
1920	962 ouvriers	3.000.000 cloches	1.500.000 chapeaux
1927	3000 ouvriers	8.000.000 cloches	3.000.000 chapeaux



Quant au chiffre d'affaires général, il a progressé de la façon suivante :

1914	de	100.000 F	à	720.000 F
1920	de	1.100.000 F	à	1.200.000 F
1927	de	3,200,000 F	à	14.000.000 F

Le bond de productivité et de chiffre d'affaires entre 1920 et 1927 est particulièrement spectaculaire et montre à quel niveau de masse était arrivée l'industrie chapelière espérazanaise au lendemain de la Grande Guerre.





PERSONNALITÉS ESPÉRAZANAISES

Le général Gustave Ferrié (1868 - 1932)



Pourquoi évoquer le général Ferrié dans cette chronique alors qu'il naquit à Saint-Michel de Maurienne et qu'il mourut à Paris après un destin national ô combien riche en réalisations de toute nature ?Tout simplement parce que son père Pierre Ferrié, ingénieur au chemin de fer du Mont Cenis, était natif de Limoux et que sa sœur, Elisabeth Ferrié (1835-1914), avait épousé un Espérazanais en la personne de Jean-Gabriel Bernard dont la maison d'habitation, qui appartint ensuite à Mme Rieux, se trouvait dans l'ancien « Coin Petit » que la municipalité Audouy baptisa avant guerre du nom du général. Il faut savoir que, durant les vacances scolaires, le petit Auguste Ferrié venait chez ses grands-parents à Limoux ainsi que chez sa tante à Espéraza où il fit de fréquents séjours. Voilà pourquoi le nom de cet illustre militaire est associé à l'histoire de notre commune.

Rappelons maintenant les grandes étapes de la carrière du général Ferrié. Esprit brillant, intelligence

vive, il est bachelier ès-sciences à 16 ans et c'est au lycée de Marseille qu'il prépare l'examen d'entrée à l'Ecole Polytechnique dont il sortira en 1889 pour faire carrière dans le génie, se spécialisant dans le service de la télégraphie militaire. C'est l'époque où Marconi pratique les premiers essais de télégraphie sans fil entre la France et l'Angleterre. Fasciné par ces nouvelles techniques, le jeune Ferrié essaie de les approfondir, réalisant avec succès des appareils et des expériences, inventant un détecteur électronique qui est présenté au congrès international d'électricité de Paris en 1900.

En 1902, après l'éruption dévastatrice de la Montagne Pelée, le capitaine Ferrié rétablit, par TSF, les liaisons entre la Martinique et la Guadeloupe. L'année suivante Gustave Eiffel lui propose le sommet de sa tour pour placer une antenne afin d'augmenter sa portée. Poursuivant sa carrière, l'inventeur est en poste au Maroc, créant une relation sans fil avec la France et attirant sur ses travaux l'attention d'Edouard Branly.

Dès lors, Gustave Ferrié va accumuler charges et succès : membre du bureau des longitudes, création de la section radio à l'Ecole supérieure d'électricité de Paris, en 1912 il préside la commission internationale des longitudes, en 1914 il crée la station de la tour Eiffel et dote l'armée française de postes

BIBLIOGRAPHIE

Enfant d'Espéraza, frère aîné de François et d'Emile, André Pagès, après une carrière dans l'enseignement technique, vit une active retraite entre son domicile de Saverdun et sa résidence secondaire de Mijanès. Très attaché à ses racines, membre de la section audoise de l'Institut d'études occitanes, on lui doit plusieurs plaquettes de contes en langue d'Oc. Il vient de publier, avec traduction française, un intéressant

Loos Prossilières déscriptions déscriptions de la ville d'Éspèces et d

opuscule sur les métiers disparus du viel Espéraza (1). Joliment illustré, ce petit ouvrage sympathique et évocateur, nous parle d'un certain nombre de

professions qui rythmaient la vie de la cité chapelière (le bourrelier, le tailleur, le maréchal-ferrant, le rémouleur, l'étameur, le ramoneur, le cordonnier...) et que les jeunes générations n'ont pas connues. Un texte certes empreint de nostalgie mais qui se veut surtout le témoignage d'un mode d'existence aujourd'hui disparu.

En collaboration avec une équipe de bénévoles regroupés au sein de l'association Salicorne, dont le siège est à Sougraigne, l'écrivain et consultant Jean-Pierre Monteils a



radio automobiles, ainsi que les dirigeables et les avions. Durant toute la durée de la Grande Guerre, le colonel Ferrié n'a de cesse d'améliorer les communications TSF avec les divers théâtres d'opérations, les colonies et les pays alliés, brouillant les

communications des zeppelins.

Promu général de brigade en 1919, il poursuit inlassablement son œuvre, créant le laboratoire central de la TSF, président en 1920 le congrès international des télécommunications et, l'année suivante, le réseau de

l'heure au millième de seconde, président en 1922 l'Union internationale de géodésie et l'Union internationale astronomique. Enfin, le 6 février 1922 il élu membre l'Académie des sciences et. en 1923, devient commandant supérieur des troupes de transmission et, en 1925,

reçoit les étoiles de général

de division. En 1930 il est

maintenu en activité sans

limite d'âge mais décède

deux ans plus tard à l'hôpital du Val de Grâce des suites d'une appendicectomie pratiquée trop tardivement.

Savant mondialement connu, le général Ferrié avait reçu de son vivant de nombreuses récom-

> penses et, lors de son décès, il était l'officier français le plus décoré après le maréchal Foch. Plusieurs prix scientifiques portent son nom ainsi que de nombreuses rues, casernes et places. Un timbre-poste à son effigie a même été émis en 1949 par la France à l'occa-

> > sion du congrès international de télégraphie et téléphonie de Paris. Une vie exemplaire dont notre commune peut être fière d'avoir abrité quelques ébats d'enfance.

> > > I. Fourié

N.B: L'essentiel de cette biographie est tirée d'un article paru dans Cohorte, revue de la Société d'entraide des membres de d'honneur la Légion (n° 180, mai 2005)



réalisé un ouvrage sur la haute vallée de la Sals (2), œuvre à caractère essentiellement historique qui vient fort à propos combler un vide. En effet, le

passé de cette vallée, qui s'étire de Fourtou à Couiza, n'a été jusqu'à maintenant que peu exploré, seuls les sites de Rennes-Les-Bains et de Blanchefort ayant attiré l'attention des chercheurs. Le livre dont il s'agit nous permet de remonter jusqu'à la source de la rivière et d'évoquer notamment l'extraction et le commerce du sel pratiqués jusqu'à la Révolution. On y parle aussi de l'incontournable Rennes-Le-Château, des familles nobles, des

templiers, des cathares, d'anciens artisanats. Bref, un tour d'horizon intelligent et qui ne manque pas d'attraits.



(1) André Pagès : Los mestièrs desapareguts, les métiers disparus de la ville d'Espéraza et d'ailleurs, texte occitan et français, illustrations de Didier Janvier (Saverdun, chez l'auteur, avril 2006, 50 pages, 10 €)

(2) Jean-Pierre Monteils: La rivière aux bois dormants, évocation de la haute vallée de la Sals et de l'ancien comté du Razès, photographies de Jean-Louis Socquet-Juglard (Sougraigne, Association Salicorne, 4ème trim. 2005, 176 pages, 24 €)



HISTOIRE LOCALE

La congrégation des filles de la Sainte Vierge

C'est vraisemblablement sous le Second Empire que s'organisa dans la paroisse d'Espéraza une congrégation des filles de la Sainte Vierge dont nous ignorons la date exacte de la création ni la durée d'existence. Seul le règlement de ce pieux groupement nous est parvenu sous la forme d'un cahier manuscrit non daté dont nous allons essayer d'extraire et de souligner les caractéristiques essentielles.

Cette congrégation se veut uniquement attachée au service de Dieu et au culte de la Sainte Vierge, de Saint Joseph et du Saint Ange Gardien. Les femmes ou jeunes filles qui la composent doivent « plutôt souffrir les mépris, les railleries et les opprobres que de dissimuler qu'elles sont les disciples d'un Dieu crucifié ; sans gloire toujours, et en tout lieu de l'humilité, de la modestie, de la simplicité chrétienne, ne désirant point de plaire aux hommes mais à Dieu seul ».

Ledit règlement précise encore que les membres « ne s'informeront pas curieusement du bruit des villages et de leurs quartiers, ni ne s'entretiendront des jeux et des divertissements qui s'y font, parce que s'occuper et se plaire à ces choses, c'est montrer qu'on a le cœur vain et très loin de Dieu... ». De plus, les filles de la Sainte Vierge devront fuir l'oisiveté et rechercher le silence « afin que le malin esprit, les trouvant sans cesse occupées, ne puisse pénétrer dans leur cœur ».

Douceur, humilité, discrétion, paix, esprit de pardon et de sacrifice sont les vertus cardinales demandées aux postulantes, l'ultime recommandation étant de « s'éloigner surtout des personnes sujettes à émouvoir des disputes et des contestations et qui sont d'un caractère querelleur, fier et arrogant ».

Les postulantes sont élues à la majorité après une période d'information de huit jours ; celles qui n'auront pas fait leur première communion ou dont l'âge sera en dessous de 28 ans seront rejetées. Une fois admises, elles devront tous les dimanches et fêtes réciter le petit office de la Sainte Vierge ou le chapelet, elles jeûneront « toutes les vigiles des fêtes de la Sainte Vierge », elles assisteront tous les jours à la messe, elles feront une communion générale tous les premiers dimanches du mois, elles visiteront leurs consoeurs malades, elles seront « soucieuses d'offrir tous les jours à Dieu quelques satisfactions pour les âmes du purgatoire afin de mériter d'être elles-mêmes assistées après la mort », enfin tous les derniers dimanches du mois elles recevront le billet du saint protecteur et se mettront tous les matins sous sa protection.

Des recommandations particulières sont à signaler : interdiction de participer aux promenades dites « de la place et du quai », de fréquenter les jeunes gens, d'aller au bal. Quant à celles « que le Bon Dieu appellerait à l'état de mariage, elles ne pourront parler aux jeunes gens que dans leurs maisons, en présence et avec le consentement des parents ».

Hiérarchiquement, la congrégation était dirigée par une prieure assistée d'une sous-prieure, une maîtresse des novices, deux trésorières, deux sacristaines, une « visitatrice » des malades, un surveillant par quartier et une portière. Une salle leur était attribuée. Ce type d'association rappelle par bien des aspects les compagnies de pénitents, réservées aux hommes mais avec des objectifs légèrement différents.

Ce rapide examen du règlement régissant la congrégation des filles de la Sainte Vierge, dont nous ignorons l'impact qu'elle eut dans la commune, montre le souci qu'avait alors l'église catholique de pénétrer le plus profondément possible le tissu socio-familial, étendant l'influence de la religion dans les foyers, mettant en l'occurrence l'accent sur le culte de la Vierge, notamment après les apparitions de Lourdes en 1858. On pourrait voir aussi dans ces recommandations un des aspects de l'ordre moral qui se manifesta en France après la révolution de 1848 et surtout après la défaite de 1871.



Un conflit entre la municipalité et le conseil de fabrique

En 1884 la municipalité Jean Tisseyre, sur l'insistance de lules Bieules, président de la société de secours mutuel, remet à l'ordre du jour la construction d'un local destiné à accueillir le siège de ladite société qui, en raison du développement de l'industrie chapelière, connaît une activité croissante. Le choix des édiles se porte sur un



terrain vague appartenant à la commune et situé en bord d'Aude entre l'abattoir et l'église. Au printemps 1885 le terrain est dégagé et les fondations creusées. C'est à ce moment que le conseil de fabrique de la paroisse s'aperçoit que le futur bâtiment va être appuyé contre le mur ouest de l'église qui a été percé pour recevoir les poutrelles du premier étage ainsi que celles de la toiture.

Ce projet immobilier va effectivement à l'encontre des lois et décrets concernant les édifices religieux, en particulier la nécessité de laisser autour de l'église un chemin de ronde ou chemin processionnal. De plus, le terrain où est construit l'immeuble englobe donc l'espace réservé aux processions dont l'église est propriétaire. Aussitôt, le président du conseil de fabrique (il s'agit de François Etienne Espezel, père du futur docteur) écrit au maire pour dénoncer l'illégalité de ces travaux.

Républicain bon teint connu pour ses opinions radicales, Jean Tisseyre, maire depuis 1881, venait d'interdire les processions religieuses à l'extérieur des lieux de culte et ne se souciait guère de ménager le conseil de fabrique, soutenu en cela par la majorité du conseil municipal. Les travaux

se poursuivant, le président du conseil de fabrique prend l'attache de l'évêché qui lui conseille de saisir le préfet. Ce-dernier demande des explications au maire qui, le 20 juin 1885, répond que le bâtiment est indépendant de l'église, qu'il est construit sur un terrain communal et que les processions pourront se dérouler devant l'église.

Avisé de cette réponse, le président du conseil de fabrique ne manque pas de protester, de faire constater par voie d'huissier l'empiètement coupable, de dénoncer au préfet la duplicité du maire et de faire part de son intention d'ester en justice. Quoi qu'il en soit, la construction de l'immeuble des sociétés suivit son cours et le conseil municipal ne modifia en rien le projet initial. Nous n'avons pu savoir si un procès avait vraiment été intenté par le conseil de fabrique mais nous ne le pensons pas, le climat politique de l'époque ne pouvant qu'encourager le maire dans sa détermination. L'immeuble en question sera démoli près de cent ans plus tard par la municipalité Villanove afin d'aménager les berges de l'Aude et de construire un parc à voitures, libérant à nouveau le mur ouest de l'église et mettant particulièrement en valeur l'édifice.

Jean Fourié



RETROSPECTIVE ESPERAZANAISE

Quelques vues de l'arrivée du grand prix cycliste d'Espéraza, pour les fêtes de la Saint Michel, au tout début des années 1950. Nous laissons le soin aux anciens de la commune de découvrir des visages familiers. A vos loupes!



page 22



LA PAGE OCCITANE

Découvrons (ou redécouvrons) aujourd'hui un auteur de chez nous puisqu'il s'agit de l'excellent poète occitan que fut Casimir Clottes (1872 - 1924). Issu d'une humble famille d'agriculteurs du village de Cassaignes, il fit carrière dans l'administration des postes, affecté à Limoux, à Sète puis en Indochine durant de nombreuses années. Malade, il fut rapatrié et devint receveur d'un bureau de poste à Paris où il décéda à l'âge de 52 ans. Attiré par la poésie, il participa aux concours qu'organisait chaque année l'Escolo Moundino de Toulouse et dont il fut plusieurs fois lauréat. Durant ses années passées dans la capitale, il fit partie du bureau de l'association des Enfants de l'Aude à Paris et collabora à son journal **L'Aude** à Paris dont il devint, pendant la Grande Guerre, le principal rédacteur, y publiant des contes et de nombreuses poésies. Après la mort prématurée de Clottes, le linguiste Louis Alibert rassembla ses principales productions poétiques et les édita en 1932 sous le titre A la clarou del calelh (A la clarté de ma lampe). Fondée au début des années 1990 à l'initiative de la mairie de Cassaignes, d'André Marcel et de l'Institut d'études occitanes (section audoise), l'association des Amis de Casimir Clottes réédita en 1991 l'ouvrage de 1932, y adjoignant plusieurs morceaux inédits et une étude biographique. De cet ouvrage aujourd'hui épuisé nous extrayons la poésie Le Pol (Le coq), dans la graphie moderne due à Raymond Gougaud.

Le Pol

Es sortit, doçament, de dins la galinièra, E, tot voletejant, es montat sul garbièr Per s'i pausar d'aplomb e s'i saber prumièr A gaitar dins le fosc de l'alba matinièra.

Sap plan de qun costat ven le jorn ; e l'espera, Trefosent de la paur que l'mèstre-campanièr Derevelhat tròp lèu, monte dins le cloquièr Per far sautar del lèit borat e boratièra.

Lèu, darrèr le sarrat una palla claror Marca d'un jorn novèl la primièra color ; Ardit ! L'unglet sarrat, la pluma estarrufada,

Ambe l'panche batent qu'i cofle tot le còl, Le pol gèta tres còps son crit de revelhada E le solelh sortís, roge coma un pairòl!

Casimir Clottes

Comment obtenir...

PIECE DESIREE	ou s'adresser	PIECES A FOURNIR	COUT	OBSERVATIONS
Extrait de Naissance.	Mairie du lieu de naissance ou Affaires Etrangères Nantes.	Date de naissance, nom, (nom de jeune fille pour femmes mariées), prénoms et filiation.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse
Extrait de Mariage.	Mairie du lieu de mariage.	Date du mariage, noms et prénoms des deux conjoints.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse
Extrait d'Acte de décès.	Mairie du lieu de décès ou Mairie du domicile au moment du décès.	Date de décès, nom, prénoms, lieu de décès.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse
Carte d'électeur.	Mairie du domicile.	Carte nationale d'identité, justificatif de domicile (quittance EDF, télécom) ou justificatif du paiement d'impôts locaux depuis cinq ans.	Gratuit	Avoir 18 ans ou les avoir la veille du scrutin, être de nationalité française (ou CEE pour les élections européennes et municipales).
Carte Nationale d'identité.	Mairie du domicile.	2 photos, extrait de naissance, justificatif de domicile.	Gratuit	Avoir la nationalité française, venir personnellement. Pour les mineurs : autorisation parentale.
Passeport.	Mairie du domicile.	2 photos, carte d'identité en cours de validité, passe- port ou extrait de naissance et justificatif de domicile.	Timbre fiscal 60 Euros	Pour les mineurs autorisation parentale et venir personnellement (timbre fiscal : 30 Euros).
Certificat d'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs de nationalité française.	Mairie du domicile.	Livret de famille, carte nationale d'identité de l'enfant en cours de validité.	Gratuit	Le père ou la mère doit se présenter (photocopie du jugement en cas de divorce).
Casier judiciaire.	Nantes.	Nom, prénom, date de naissance.	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse.
Certificat de nationalité française.	Tribunal d'instance.	Livret de famille, Acte de naissance et toutes pièces prouvant votre nationalité.	Gratuit	
Légalisation matérielle de signature.	Mairie.	La signature à légaliser doit être faite impérativement devant un employé municipal. Présenter la carte d'identité de l'intéressé.	Gratuit	Venir personnellement pour la signature.
Livret de famille (duplicata).	Mairie du mariage ou du domicile qui effec- tuera la demande de duplicata.	Fournir l'état civil des conjoints et des enfants.	Gratuit	

renseignements utiles

PERMANENCES CENTRE BASSET DE NATTES

Sécurité Sociale M. BONNET Jeudi de 9h à 12h

Mutuelle/Sécurité SocialeMme CORELLAI er et 3ème Mardi dede 10h15 à 12h15CAF de l'AudeMr SALEUR3ème jeudi de chaque mois de 14h à 17h

Assistante Sociale Mme RIGAUD Jeudi de 9h à 11h30

En cas d'absence composez le 04 68 20 06 5 l

PERMANENCE CENTRE LOUIS ALIBERT

MACIF M. BARBIERI Le 1^{er} mercredi de chaque mois

de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

PERMANENCE MAIRIE

Aude Habitat Mme RIBES 2^{ème} | eudi de chaque mois 9h30 à 11h30

MrTOUSTOU Tous les jeudis de 9h à 12h

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS - Mairie d'Espéraza

Monsieur le MaireGénéral (CR) M. LAFITTESur rendez-vousSports et AnimationMr ARNAUDSur rendez-vousEnseignement-CultureMr PERRETSur rendez-vousEnvironnement-AgricultureMme LACONDEMINEMardi de 16h30 à 18 hSocialMadame NOVAJeudi de 10h à 12h et 14h à 17h

Finances Monsieur TORRENT Mercredi de 10h à 12h et 14h à 17h

Jeudi de 14h à 17h

SANTÉ

MÉDECINS

Michel et Cécile GRAND, LE GOÏC 04 68 74 10 31

COUE et BAILLE 04 68 74 16 90 **RITTER** 04 68 74 19 61

SANDMANN 04 68 74 30 15

OSTÉOPHATE

CINELLI (sur rdv) 06 76 76 50 54

INFIRMIÈRES

DELAYE 04 68 74 16 00 **COGHETTO** 04 68 74 26 54

KIEFFER / NOBLECOURT 04 68 74 27 07

KINÉSITHÉRAPEUTES

RAYNAUD 04 68 74 29 12 **FARGIER** 04 68 74 04 99

BONDON.....04 68 74 14 43

PHARMACIES

AMBULANCES-TAXIS

AMAZONE 04 68 74 35 87 - 06 77 53 24 95

CABINET DE SOINS

NOBLECOURT, HAGEMON / GENEVIEVE 04 68 74 27 07

PODOLOGUE

GABIGNAUD 04 68 74 12 58

CULTE

Messes: Samedi 18h à Montazels, 10h à Espéraza, 11h à Couiza

ORGANISMES OFFICIELS

Mairie
Camping Municipal
Créche/Halte Garderie
Gendarmerie Quillan
Syndicat d'Initiative
Bibliothèque
CODIS
SAMU

ETABLISSEMENTS PUBLICS

PTT04 68 74 I2 2I
S.A.U.R
Ecole Primaire
Ecole Maternelle
Musée de la Chapellerie
Musée des Dinosaures
EDF/GDF
Maison de Retraite04 68 74 17 16
Météorologie
Horloge
Police Municipale

